

## UN PEU D'HISTOIRE

Le 21 janvier 1990 le Conseil Municipal de Spicheren décidait de passer un marché avec la Société Schwartz-Hum de Sarreguemines pour la construction d'un réseau de télédistribution, engageant ainsi un des chantiers les plus importants dans la commune de Spicheren, concernant l'ensemble de la population.

La gestion de ce réseau fut confiée, comme le prévoit la loi, à une Régie Municipale ayant la personnalité morale et l'autonomie financière.

Cette décision fut prise après consultation de tous les foyers qui répondirent favorablement à plus de 70%, manifestant ainsi le grand intérêt que la population portait à cette initiative.

La Régie de télédistribution n'hésita donc pas à investir plus de 700 000€ couverts partiellement par un emprunt de 380 000€ et le solde par les participations aux branchements versées par les abonnés. Cette dette est actuellement entièrement remboursée et la Régie a, depuis sa création, continué à investir près de 500 000€ supplémentaires pour améliorer sans cesse le service, enfouir les câbles et maintenir le réseau en parfait état de fonctionnement.

### **Fonctionnement de la Régie :**

La Régie est une sorte de filiale de la commune qui l'a créée. Elle fonctionne suivant des statuts bien définis imposés par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Un conseil d'administration, dont les membres sont désignés par le Conseil Municipal, prend les décisions nécessaires à son fonctionnement.

Ce conseil d'administration est composé de 15 membres répartis en 3 collèges :

**Collège des Associations :** Roger ALLARD, Guillaume KNOLL, Antoine PEROZZIELLO (Brême d'Or)

**Collège des usagers :** Myriam HOY, Clément METZINGER, Jean Marc STEUER (Brême d'Or)

**Collège des élus :** Thierry GREVIN, Patrice KALIS, Thierry KEMPF, Claude KLEIN, Marcelle RIEDEMANN, Hervé SCHWEITZER (Brême d'Or), Patricia TONNELIER.

La loi impose que le collège des élus soit toujours majoritaire.

Marcelle RIEDEMANN a été élue Présidente du conseil d'administration. Guillaume KNOLL et Clément METZINGER sont respectivement 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> vice-président.

La direction de la Régie est assurée, depuis sa création, par Clément MALICK.

La Régie gère un budget annuel de 170 000 € et dispose d'une réserve de 100 000 € pour faire de nouveaux investissements et maintenir les installations en bon état de fonctionnement. Les recettes de la Régie proviennent exclusivement des abonnements pour la télédistribution et internet, sans aucune subvention ni participation du budget de la commune.

## **Que propose la Régie ?**

A sa mise en service, en 1990, la Régie diffusait 17 chaînes. Régulièrement ce bouquet a évolué : 1995 : 23 chaînes ; 2004 : 26 chaînes ; 2007 : 35 chaînes, dont 18 numériques de la TNT ; 2010 : 65 chaînes. Mais, actuellement, de nouvelles techniques de diffusion et des services sans cesse plus performants nécessitent des investissements récurrents et de plus en plus importants. Le Conseil d'Administration a donc envisagé une mise en commun des moyens avec des régies voisines afin de mutualiser les équipements, tout en réduisant l'impact sur les abonnés. Déjà en 2008, un accord avait été trouvé avec la Régie de Stiring-Wendel pour proposer sur notre réseau, à partir de la tête de réseau de cette commune, différentes possibilités d'accès internet avec un débit constant et de qualité, ainsi qu'une assistance rapide et efficace assurée par un personnel à temps complet.

C'est donc tout naturellement que le Conseil d'Administration a choisi de compléter cette collaboration et, depuis 2013, nous diffusons, à partir de Stiring-Wendel, 94 chaînes en clair dont 5 (RTL9, Eurosport, Voyages, Planète et Cartoon) qui sont à l'origine des chaînes cryptées et dont les droits d'accès sont pris en charge par la Régie. La Régie propose également, en option payante, un ensemble de 4 bouquets composés de 21 chaînes thématiques toutes en HD dont beIN sport 1&2. Fin 2013 la Régie d'Alsting a rejoint ce groupement et profite des mêmes services.

De plus, grâce à cette mutualisation, les abonnés peuvent disposer de différents accès internet allant maintenant d'un débit de 5 à 100 Mb.

Le 27 septembre 2014, une journée « portes ouvertes » a été organisée en mairie. De nombreux abonnés et habitants intéressés sont venus, à cette occasion, tester le nouveau débit de 100 Mb et apprécier la qualité des images et la diversité des chaînes de l'offre télédistribution.

Malgré toutes les autres possibilités de réception de signaux télévisuels actuellement sur le marché, la Régie a toujours autant de succès.

## **Mais pourquoi choisir le câble avec la Régie de Télédistribution ?**

- Possibilité, dans le même foyer, de regarder simultanément ou d'enregistrer des chaînes différentes
- programmation variée, notamment pour les chaînes étrangères (allemandes, belges, italiennes, anglaises, arabes, polonaises...) qui sont souvent payantes via les autres fournisseurs d'accès
- Chaînes payantes comprises dans l'offre de base : RTL9, Eurosport, Voyages, Planète et Cartoon
- Pas d'enlaidissement de la façade ni de souci d'entretien comme avec une parabole
- Qualité des images et service d'intervention de proximité, rapide et efficace
- Possibilité de souscrire auprès de la Régie un abonnement internet avec un débit de 5 à 100 Mb et un abonnement téléphonique en illimité pour la France et de nombreux pays européens.

La télédistribution à Spicheren c'est aussi le Canal Local qui avait tellement de succès dans les années 90 quand le magnétoscope, la caméra et la photo numérique n'avaient pas encore leur entrée dans tous les foyers. Parmi les diffusions les plus mémorables : les messes de communion, la distillation du Schnapps, la mort du cochon, les anciens films de Brédar Lucien... qui resteront conservées précieusement dans les archives de la commune. Aujourd'hui encore la chaîne locale diffuse des reportages de la vie communale et passe en boucle des infos locales de la mairie ou des associations.

Grâce à l'interconnexion de nos réseaux, nous transmettons aussi la chaîne locale de Schoeneck ainsi que TV8, la télé locale de la Communauté d'Agglomération de Forbach

Pour plus d'informations et prendre connaissance des tarifs et conditions d'abonnement, vous pouvez consulter le site de la mairie de Spicheren ([www.spicheren.fr](http://www.spicheren.fr)) et, à la rubrique « services/télédistribution », télécharger le « contrat d'abonnement »

### **Quel avenir pour la Régie ?**

Mais les technologies de l'information évoluent sans cesse pour apporter plus de services, plus de qualité et nécessitent toujours plus de débit.

Aussi, la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France réalise pour les 21 communes dans son périmètre, un projet d'interconnexion à travers une fibre optique Cette technologie consistant à transporter le signal numérique non plus par un câble en cuivre mais à le faire transiter par un rayon lumineux à l'intérieur de filaments en verre, offre un débit d'informations nettement supérieur à celui des câbles coaxiaux et permettra de faire passer simultanément, dans la même fibre optique, la télévision, le téléphone, la télésurveillance, une visioconférence ou des données informatiques.

Cette fibre aboutira dans chaque foyer pour remplacer, au fur et à mesure, le câble du téléphone et de la télédistribution.

Des projets similaires ont déjà été réalisés dans les communautés voisines de Freyming-Merlebach, Saint-Avold, Sarreguemines et Bitche.

L'avenir de la Régie de Télédistribution dépendra beaucoup de ce projet de déploiement de la fibre optique. Avec cette technologie, la concurrence sera ouverte sur le réseau. Mais nous sommes persuadés que nous resterons toujours compétitifs grâce à notre offre télé et à notre bouquet international proposés nulle part ailleurs aux mêmes conditions.